

ESPACES

Le magazine de la ville d'Amilly



Le centre d'art
gagne une visibilité nationale

Actualités .06

Deux projets européens
pour la jeunesse

Vous .12

Les Althaea
sous les tropiques

Territoire .16

Le CHAM et son écosystème
dédié à la santé



La Fête de l'Europe

Un immense merci aux associations, aux artistes, aux commerçants, aux prestataires et techniciens, aux bénévoles, aux services de la Ville, aux délégations du Conseil de l'Europe, de la Catalogne et de nos villes jumelles... pour leur participation !

SOMMAIRE

EN VUE

06 Actualités

- Deux projets européens pour la jeunesse
- L'entraîneur amillois va droit au but

08 Grand format

- Le centre d'art s'enracine

11 Éclairage

- Bien vivre ensemble : quelques règles

EN LIEN

12 Vous

- Les Althaea sous les tropiques
- Fragments de vie d'un naturaliste



EN AVANT

15 Projets

- L'école du Clos-Vinot rénovée pas à pas

16 Territoire

- Le CHAM et son écosystème dédié à la santé

18 Libre expression

19 Découverte

- La maison Pautre préservée

Retrouvez "Vos rendez-vous" en pages centrales de ce numéro

La version numérique d'Espaces est consultable sur amilly.com et sur l'application mobile Amilly rubrique Kiosque

Édito



“ Notre façon de contribuer à former les citoyens de demain ”

L'été n'a pas menti cette année. Le soleil a même chauffé trop fort et mis à mal nos cours d'eau. Mais la pandémie s'est atténuée et nos animations estivales ont pu se dérouler comme prévu. En premier lieu notre Fête de l'Europe. Après deux années sans, la 16^e édition a tenu toutes ses promesses. Pour célébrer nos 20 ans de jumelage avec Vilanova del Camí, la Catalogne a occupé une place d'honneur et a fait vibrer Amilly de son énergie et de son sens de la fête.

Au cœur des festivités portées par nos dynamiques associations et commerçants, nos équipes municipales, notre jeunesse et de nombreux artistes de talent, un moment hautement symbolique a marqué notre ville : la remise par une délégation de parlementaires du Conseil de l'Europe du Prix de l'Europe. Cette distinction décernée en 2020 a fait d'Amilly la 11^e commune française depuis 1955 à être ainsi honorée. Elle couronne notre engagement continu à promouvoir l'idéal européen et ses valeurs de fraternité et de coopération. Le 2 juillet 2022, sa remise officielle s'est accompagnée d'une dotation de 20 000 euros destinée à financer un projet valorisant les échanges européens

pour la jeunesse. Vous lirez dans ces pages les deux projets présentés aux représentants du Conseil de l'Europe.

Autre reconnaissance de l'action municipale, la labellisation nationale de notre centre d'art contemporain, que vous explique son directeur Éric Degoutte dans votre Grand Format. Loin d'être élitiste, cet équipement œuvre au contraire à accueillir tous les publics et particulièrement les plus jeunes, dans un esprit d'ouverture et de questionnement sur le monde et la création. C'est aussi notre façon de contribuer à former les citoyens de demain, ouverts aux autres et à ce qui les entoure.

Notre Forum des associations sportives et culturelles, où nous vous attendons nombreux le 11 septembre, vous donnera d'autres sources d'inspiration. Je vous souhaite une très bonne rentrée, et une bonne lecture !

Gérard DUPATY
Maire d'Amilly



> **Villes jumelles.**
Arrivée des coureurs d'Amilly Rallye l'Europe aux Tanneries le 1^{er} juillet.



> **Danse.**
Place de l'église, la scène a accueilli les amilloises (ici l'ACLAM) deux jours durant.



> **Concerts et animations.**
Du matin au soir, Amilly a vibré au rythme de la Catalogne.



> **Chantier Concordia.**
Treize jeunes Européens de 7 pays différents ont construit un 2^e observatoire aux étangs.



associations



> Distinction.
Remise du Prix de l'Europe par
des parlementaires du Conseil de l'Europe.

es de ma lie



(dont un Amillois)



Conseil municipal

Les élus se réuniront en conseil municipal le mercredi 28 septembre à 19h, Maison Saint-Loup.

Accueil de la mairie

L'accueil de votre mairie ouvre désormais dès 13h le mercredi après-midi, soit une heure plus tôt. Le 3 rue de la Mairie accueille le public les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 ; le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 ; le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h.

> Contact : 02 38 28 76 00

Accueil des nouveaux Amillois

Vous êtes nouvellement arrivés sur la commune ? Le maire d'Amilly et ses adjoints vous convient le dimanche 11 septembre à 9h à l'espace Jean-Vilar. Cette rencontre sera suivie du Forum des associations sportives et culturelles. Merci de confirmer votre présence à : Evenementiel-Relations-Europeennes@amilly45.fr.

École d'art : pensez à vous inscrire !

Les cours de l'École d'art pour les enfants dès 5 ans, les adolescents et les adultes reprennent à partir du mardi 13 septembre.

> Contact : 02 38 85 28 50
contactecoleart@amilly45.fr



Banquet d'automne

Le banquet d'automne des seniors de la commune aura lieu le **dimanche 16 octobre** dès midi à l'Espace Jean-Vilar. Il sera animé par un orchestre. Inscriptions jusqu'au 30 septembre inclus.

> Contact : social@amilly45.fr
02 38 28 76 56/60



RÉCOMPENSE

Deux projets européens pour la jeunesse

À l'occasion de la 16^e Fête de l'Europe, Amilly s'est vu remettre le Prix de l'Europe. Cette distinction s'accompagne d'une dotation de 20 000 euros pour financer un projet destiné aux jeunes.

Ils sont venus tout spécialement d'Espagne, d'Autriche, de Finlande, de Lituanie, du Royaume-Uni et d'Irlande. Six parlementaires du Conseil de l'Europe, membres de la sous-commission du Prix de l'Europe dont sa présidente, Carmen Leyte, ont honoré de leur présence la 16^e Fête de l'Europe. Le 1^{er} juillet, avant l'ouverture des festivités, Gérard Dupaty les a reçus au domaine de la Pailletterie pour leur présenter les deux projets qui seront financés par la dotation européenne. Autour du maire et des parlementaires étaient notamment présents Marie-Laure Carnezat, adjointe aux Relations européennes, et Sonja Schemmann, maire de notre ville jumelle de Nordwalde, ainsi que le directeur de l'école de musique, Pascal Mink, et le proviseur du lycée agricole du Chesnoy, Cédric Avril, tous deux impliqués dans les deux projets culturels et artistiques concernés.

Les Violons d'Amilly

L'orchestre à cordes Les Violons d'Amilly, qui réunit des élèves talentueux de tous âges, a vu le jour à l'école municipale de musique en 2013. Cet ensemble a déjà voyagé en Allemagne, en Chine et en Californie. "Ces différentes expériences ont démontré à quel point la découverte de cultures différentes était constructive pour nos jeunes

musiciens. Nous souhaitons pérenniser ces échanges internationaux en faisant de la ville d'Amilly un lieu privilégié pour interagir régulièrement avec différents pays européens", a exposé Pascal Mink, directeur artistique de l'orchestre. Le projet présenté consiste en un premier échange avec le lycée Chateaubriand à Rome : un séjour de nos jeunes musiciens en avril 2023 suivi d'un accueil réciproque en 2024 à Amilly.

Le lycée du Chesnoy

Du côté du Chesnoy, c'est la section européenne du Bac technologique du lycée agricole - soit une trentaine d'élèves - qui est concernée. Ses enseignantes anglophones Carol Ordonez et Samantha Bailey portent un projet qui veut mettre en valeur la diversité culturelle présente sur le territoire d'Amilly en confrontant les élèves à l'art et à l'histoire européenne par le biais d'habitants originaires d'autres pays d'Europe. Ce projet intergénérationnel sera mené en partenariat avec l'école de Saint-Firmin et se déclinera au fil de l'année scolaire à travers des rencontres, des récits, des présentations théâtralisées, des détournements d'œuvres d'art, etc. Comme l'a rappelé Pascal Mink, "seule la connaissance de l'autre et de sa culture pourra nous aider à former des citoyens humanistes et tolérants".



MÉDAILLE

L'entraîneur amillois va droit au but

Olivier Croizé, agent de la Ville et entraîneur de gardien(ne)s de but aux J3 Football, a emmené à la victoire l'équipe de France féminine militaire aux 13^{es} Championnats du monde.

Elles se sont hissées en finale contre le Cameroun "après une victoire historique contre la Corée du Sud en demi-finale, remportée 1-0 grâce à deux arrêts déterminants permettant de rester dans le match", raconte Olivier Croizé. Aux gants, deux gardiennes au mental d'acier - dont une régionale - qu'il a préparées et sélectionnées : Audrey Dupupet, 21 ans, issue de l'USO, et Solène Froger, 24 ans, du Stade Brestois. Aux championnats du monde de Spokane aux États-Unis, l'équipe tricolore féminine militaire a emporté la finale 2-1 contre les Camerounaises.

L'homme qui a accompagné cette victoire en enseignant à ses deux

gardiennes "des tactiques nouvelles" est bien connu aux J3 Amilly Football, dont il forme tous les gardiens de but, de 9 à 36 ans actuellement. Olivier Croizé, 52 ans, est aussi entraîneur et référent gardiens de but au district du Loiret, et formateur en ligue du Centre. Pour répondre à la mission confiée par Marc Maufroy, responsable de district, il a été mis en disponibilité par la Ville, dont il s'occupe du terrain de football. Fier d'avoir représenté les couleurs de son pays, il souhaite rester à Amilly malgré les opportunités de briller ailleurs car il tient plus que tout à son équilibre familial et sportif. Et il se projette déjà vers la coupe du monde 2023 aux Pays-Bas !

Colis de Noël

Chaque année, la Ville d'Amilly remet à ses aînés un colis de Noël. Vous venez d'avoir 65 ans ou êtes un nouvel Amillois de plus de 65 ans ? Inscrivez-vous auprès du service Affaires sociales dès maintenant et au plus tard le 17 novembre. Si vous avez reçu le colis l'an dernier, il est inutile de vous réinscrire.

> Contact :

www.amilly.com - rubrique A tout âge / Seniors / Activités et sorties
02 38 28 76 56/60
ou social@amilly45.fr

Concours des illuminations et décorations de Noël

La commission Développement durable crée cette année une catégorie supplémentaire de décorations festives respectueuses de l'environnement et anti-pollution lumineuse, à l'instar de celles proposées en matériaux naturels en 2021 par Mme Alexandra Breton. Les personnes désirant concourir dans cette catégorie ou dans les catégories traditionnelles sont invitées à s'inscrire à l'accueil de la mairie jusqu'au 30 novembre inclus. Un RIB vous sera demandé.

> Contact : 02 38 28 76 14

affairesgenerales@amilly45.fr

LE CHIFFRE

14

Vous êtes 14 à avoir participé au concours des Maisons fleuries et de l'Eco-jardinage cette année : 11 dans la 1^{re} catégorie (maison avec balcon ou terrasse / maison avec jardin) et 3 dans la 2nde. La remise des prix aura lieu le jeudi 22 septembre.

Registre des personnes vulnérables. En cas de conditions exceptionnelles telles que canicule, grand froid, inondation ou pandémie, un dispositif d'urgence permet d'aider les personnes isolées ou fragilisées en raison de leur âge ou d'un handicap. Ce dispositif implique la tenue d'un "Registre des personnes vulnérables". Pour pouvoir être contacté en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, il faut impérativement vous faire connaître auprès du CCAS. Contact : 02 38 28 76 56/60.



Rendez-vous aux Journées du patrimoine

17 et 18 septembre de 14h30 à 18h

- Ateliers en famille "Jeux d'espaces" : découvrez les espaces d'exposition en cours de montage
- Visite de l'ancienne tannerie réhabilitée en centre d'art : plongez dans l'envers du décor

www.lestanneries.fr

TERRITOIRE

Le centre d'art s'enracine

Les Tanneries ont été labellisées "Centre d'art contemporain d'intérêt national" le 8 avril dernier. C'est la reconnaissance d'une vision née au début des années 2000, des engagements de la Ville d'Amilly et de ses partenaires depuis 2010, et du travail passionné mené depuis 2016 pour faire vivre le lieu, l'ancrer dans le territoire et le faire rayonner au-delà. Rencontre avec Éric Degoutte, son directeur.

Qu'est-ce qui a prévalu à l'obtention du label national ?

À l'ouverture du centre d'art en 2016, la Ville comme les artistes, les partenaires institutionnels*, les professionnels ont perçu tout le potentiel du site, avec la diversité de ses espaces, les capacités d'être un véritable lieu dédié à la création... Au même moment était mise en place la nouvelle "loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine" (LCAP) qui apportait un certain nombre d'outils plus favorables à la reconnaissance de l'importance artistique et culturelle des lieux dédiés aux arts visuels sur les territoires. Parmi ces outils, le label Centre d'art contemporain d'intérêt national entrait en résonance avec les premiers retours que nous avons sur le centre d'art et avec la volonté de nos premiers partenaires, l'État et la Région, de structurer culturellement le Gâtinais.

42 autres structures sont labellisées à ce jour. Y a-t-il une spécificité des Tanneries ?

La labellisation des Tanneries est très singulière : elle porte sur un site créé il y a seulement un peu plus de 5 ans. Et elle est aussi exceptionnelle car elle inclut la pratique amateur avec l'école municipale d'art. C'est vraiment ce qui la distingue de l'ensemble des sites labellisés. Le label est donc aussi la reconnaissance de la stratégie éducative très forte que porte le projet municipal, depuis la maternelle jusqu'à l'éducation supérieure.



L'art contemporain effraie parfois. Comment faites-vous tomber ces freins ?

Venir aux Tanneries, c'est bien sûr d'abord découvrir l'art contemporain, mais c'est dans le même temps découvrir le site : c'est un parc, c'est la rivière, c'est le calme de la nature non domestiquée, c'est la présence d'œuvres dans le parc qui attendent sans pression, c'est une équipe disponible qui peut accompagner le visiteur dans sa découverte, c'est aussi un patrimoine industriel. Et puis il y a la découverte de l'art contemporain qui se renouvelle sans cesse. Un centre d'art ne gère pas une collection d'œuvres comme le fait un musée, sa collection, ce sont les artistes, ce sont des moments de vie qui permettent de produire des œuvres nouvelles qu'on n'a jamais vues, qu'on ne verra peut-être plus.

Une œuvre monumentale de Bernhard Rüdiger, intitulée Fullerène pathogène (2006), a occupé le parvis des Tanneries durant l'été 2021.

On rentre dans un rapport vivant à la création. Le regardeur doit se sentir à l'aise par rapport à ce qu'il voit, ce qu'il perçoit. L'équipe de médiation est là pour tisser avec lui des liens de discussion et d'échanges, pour l'amener dans une proximité à l'œuvre, lui fournir des clés de lecture multiples pour que chacun-chacune se sente concerné. Et ça peut lui plaire ou ne pas lui plaire, pour autant, ça n'est pas dénué de valeur.



Qu'implique la labellisation ?

Elle nous responsabilise encore plus parce que le cahier des charges nous impose de respecter les engagements pris dans la convention d'objectifs liés au

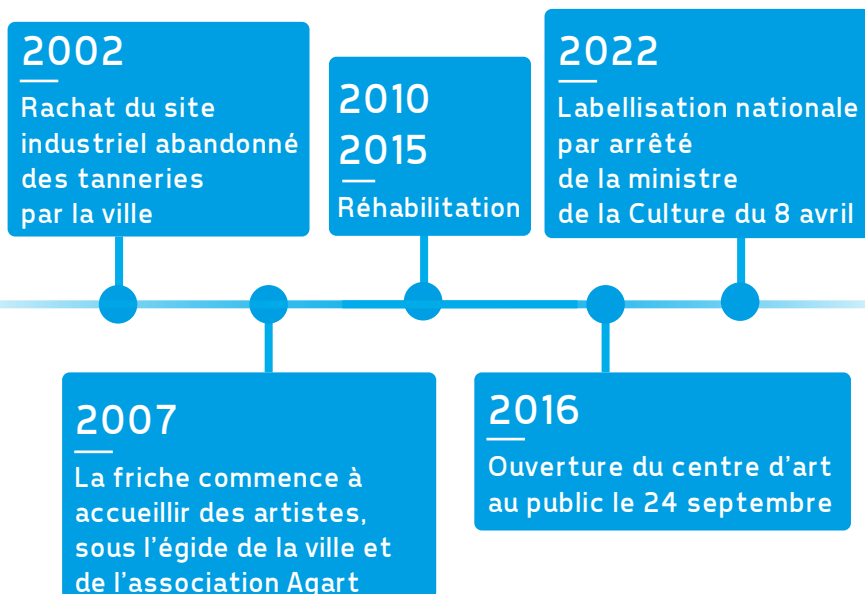
label et signée par la ville, l'État et tous les partenaires. C'est aussi initier des démarches à l'international. Mais cette dynamique est déjà présente. Ainsi, faire venir par exemple Abraham Cruzvillegas**, un artiste mexicain qui a enseigné plusieurs années aux Beaux-Arts de Paris et a exposé un peu partout dans le monde, c'est positionner Amilly comme un lieu possible de travail et de présentation de la création, au même titre que le sont Londres ou Mexico !

La labellisation est une spirale vertueuse dont il faut bien gérer l'économie parce qu'il ne s'agit pas de partir n'importe où et n'importe comment, mais de rester dans ce qui fait notre force : un ancrage territorial, sans se couper des publics locaux ; il nous faut être dans une réalité d'ouverture de la programmation, de densification en termes d'édition, d'action éducative. La labellisation crée les conditions d'une histoire, et c'est à nous de travailler les fils de l'histoire.

* Le CAC Les Tanneries est porté par la Ville d'Amilly. Il reçoit le soutien du ministère de la Culture - DRAC Centre-Val de Loire, du Conseil régional Centre-Val de Loire, du Département du Loiret et de l'Agglomération Montargoise Et Rives du Loing. Création cofinancée par le Feder et le CPER, ainsi que par la Fondation Total dans le cadre de son partenariat avec la Fondation du Patrimoine.

** Son exposition dans la Grande Halle "éclat" est prolongée jusqu'au 20 novembre.

CHRONOLOGIE



Le label en bref

Créé par décret le 28 mars 2017. Depuis début 2018, cette distinction progressivement attribuée à certains centres d'art témoigne du soutien et de la reconnaissance de l'État pour leur engagement dans le champ des arts visuels. Il vient reconnaître l'excellence du travail conduit par ces structures et leurs équipes, distinguer le soutien affirmé des centres d'art à la scène artistique française et internationale, la qualité de leur accompagnement des artistes dans la construction de leur parcours et de leur notoriété, et la mise en œuvre d'actions novatrices de transmission au bénéfice d'un large public. (www.culture.gouv.fr)

Les Tanneries en chiffres

Environ **8 000** visiteurs par an avant la crise sanitaire.

En 2021, malgré une fermeture de quatre mois et demi consécutifs, les Tanneries ont mobilisé près de 4 800 visiteurs, dont plus de la moitié étaient des groupes scolaires.

60 % du public venant aux Tanneries habite à moins de 20 km.

19 % des visiteurs libres viennent d'Île-de-France (contre 15 % en 2019) et **15,5 %** d'autres régions (11,6 % en 2019).

Accessibilité des jeunes éloignés de la culture

En parallèle de ses actions régulières auprès des établissements scolaires, le centre d'art a développé plusieurs partenariats éducatifs spécifiques :

- avec l'**EREA Simone-Veil** d'Amilly à travers des chantiers-école ;
- avec la **classe-relais** de l'agglomération montargoise (collégiens en rupture avec l'école) ;
- les **parcours d'éducation artistique à distance** mis en place pendant le confinement ("Ecole Orta" en 2020) et qui se poursuivent ;
- les **Micropjets** avec des groupes spécifiques.

RENDEZ-VOUS

#Concerts #Spectacles
#Expositions #Évènements

Cahier détachable

Consultez aussi l'agenda sur amilly.com et sur l'application mobile Amilly

B I E N V E N U E

17 & 18
SEPTEMBRE

PORTES OUVERTES DU MOULIN BARDIN

Samedi 17 et dimanche 18 septembre

Attention, événement ! Le moulin Bardin ouvre ses portes à l'occasion des Journées du patrimoine, dans un esprit "bords de l'eau, guinguette et patrimoine". Visites du moulin par les membres l'association Asamba, cuisson de pain sur place, exposition photo "Le Loing de près", déambulations "Marins d'eau douce" par la compagnie Iguane, ateliers de confection de lampions et maquettes de moulin, orgue de barbarie, concert de l'école de musique, pique-nique participatif, navettes en calèche depuis le parking Saint-Firmin ou possibilité de garer son vélo à proximité du moulin.

Cet événement s'inscrit dans le programme départemental "Le Loiret au fil d'eau".

Samedi 11h - 19h - Dimanche 10h - 17h30

Programme complet sur amilly.com et l'application mobile Amilly > Renseignements : 02 38 28 76 21

SEPTEMBRE

Vendredi 9 septembre
**LES VENDREDIS CINÉ - CYCLE
"LE CINÉMA CRÉA LA FEMME"**

À partir de 15 ans, sans réservation.
20h / Médiathèque

Samedi 10 septembre
**LES PETITS-DÉJEUNERS
LITTÉRAIRES**

À partir de 15 ans, sans réservation.
10h15 / Médiathèque

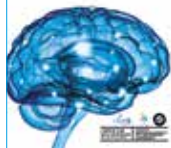
**CINÉ MÔMES - CYCLE
"Y A UN LOUP !"**

À partir de 3 ans, sans réservation.
17h / Médiathèque

Dimanche 11 septembre
**FORUM DES ASSOCIATIONS
SPORTIVES ET CULTURELLES ET
ACCUEIL DES NOUVEAUX AMILLOIS**

9h - nouveaux amillois / Espace Jean-Vilar
10h à 18h - Forum / Espace Jean-Vilar

Samedi 17 septembre
**DYS' CUTTONS :
CAFÉ PARENTAL
SPÉCIAL DYS**



À partir de 15 ans,
sans réservation.
10h / Médiathèque

Mercredi 21 septembre
CIRCUIT DES TROIS ÉTANGS

À l'occasion des Assises de la biodiversité, organisées pour la première fois par l'Agglomération Montargoise les **21 et 22 septembre** en différents lieux (Montargis, Châlette, Amilly, Paucourt, Villemandeur), une sortie est organisée à l'espace naturel des Savoies et des Népruns à Amilly avec l'association Gâtinais Nature. D'autres animations et conférences sont à retrouver en consultant le programme sur **amilly.com**, rubrique **Agenda**. Sur inscription à : assises-biodiv@agglo-montargoise.fr
14h / Espace naturel des Savoies et des Népruns

Vendredi 23 septembre
**LE CABARET DES
MÉTAMORPHOSES**



Une famille de cabarettistes se voit contrainte de changer des habitudes forgées de longue date... Ce petit cabaret symbolique vous invitera à explorer en musique, avec humour et bonne humeur, notre adaptation au changement, notamment climatique. L'occasion aussi de découvrir le projet *Life_LET'sGO4Climate* coordonné par le PETR Gâtinais Montargois et de discuter de manière conviviale avant les ateliers de réflexion organisés dès le mois d'octobre.
20h30 / Salle Tivoli - 2, rue Franklin-Roosevelt à Montargis

Samedi 24 septembre
LES PETITS-DÉJEUNER DES PARENTS
À partir de 15 ans, SUR RÉSERVATION.
10h / Médiathèque

Samedi 24 septembre
**CONCERTS DE ZIAKO
ET LA ROUTE DES AIRS**



Pour fêter le **45^e anniversaire de son jumelage avec Nordwalde**, Amilly invite les Amillois à festoyer en musique aux côtés d'une délégation d'une centaine d'habitants de cette ville allemande venus célébrer cette longue amitié. Au programme de cette soirée festive, **Ziako** (certains ont eu la chance de l'entendre à la Fête de l'Europe), suivi du groupe nantais **La Route des airs**. Les deux invitent au voyage! Restauration sous la halle.
19h30 et 21h / Place de Nordwalde

Jusqu'au 25 septembre
**JEAN LEMERRE EXPOSE
SES DESSINS**



Sous le titre intrigant "Les coordonnées en situation - Dessins", l'artiste Jean Lemerre expose de grands dessins réalisés au fusain dans la nature environnante à partir des contraintes de déplacement liées au confinement. Chaque arbre ou ensemble végétal reproduit, que ce soit au site des étangs ou entre Loing et canal, est géolocalisé. En utilisant le fusain qui s'apparente au charbon de bois, l'artiste veut aussi évoquer "la réincarnation de l'arbre à travers le dessin". Cet arpenteur des espaces sauvages dit "partir d'une impression, du ressenti", et sous la contrainte de la technique laisse aussi affleurer "ce qui échappe à la volonté". Entrée gratuite.
Les vendredis, samedis et dimanches de 15h à 18h30 / Salle Saint-Loup, place de Nordwalde.

Mercredi 28 septembre
DON DE SANG - EFS
De 15h à 19h / Espace Jean-Vilar



Vendredi 30 septembre
Claire Days, c'est une voix vaporeuse posée sur une guitare nylon ou électrique. Teinté de soul, de musique indé comme de jazz, son univers bouscule les frontières de la folk : l'inspiration est sauvage, l'écriture est intime. Elle sortira son premier album cet automne, réalisé par Fink. Tout public, SUR RÉSERVATION.
20h / Médiathèque



Vivaldi - Concerti da Camera

Véritables petits bijoux de la production vivaldienne, *les Concerti da Camera* constituent un cas unique dans le panorama de la musique italienne de la première moitié du XVIII^e siècle : celui des concertos pour plusieurs solistes, sans orchestre. À chacun des trois mouvements, Antonio

Vivaldi nous emmène vers une nouvelle expression : la gâité et l'allégresse, la nostalgie et la tendresse puis la fête et le carnaval ! *Les Folies françaises* interprètent ce programme avec sensibilité, expressivité et partage. **Réservations à l'Espace Jean-Vilar (voir #Contacts)**

LES ANIMATIONS À LA LUDOTHÈQUE

Univers espace game. Plongez-vous dans les jeux d'aventure en équipe ou en solo où vous devrez réussir votre mission ou des défis dans un temps imparti : Unlock, Bubble stories, Sherlock détective, Disney escape game...

Samedi 24 septembre - 14h à 18h

Monstres et compagnie! Trouvez les trésors protégés par des dragons, menez une grande bataille : Attrape rêves, La chasse aux gigamons, Le trésor des dragons, La chasse aux monstres, La forêt mystérieuse...

Samedi 22 octobre - 14h à 18h

Animations gratuites et ouvertes à tous, adhérents ou non adhérents. Renseignements : ludothèque (voir #Contacts)

LES VACANCES DE LA TOUSSAINT À LA MÉDIATHÈQUE

Atelier créatif. Dessine tes personnages de comics avec Will. Pour les 8-15 ans, SUR RÉSERVATION.

Mardi 25 octobre - 10h

Les toutes petites oreilles. Lectures à haute voix pour les 18-36 mois, sans réservation.

Jeudi 27 octobre - 10h30

Jouez en famille. Spécial DYS [LE MOIS DYS], à partir de 4 ans, SUR RÉSERVATION.

Vendredi 28 octobre - 10h

Les petites oreilles : lecture à haute voix, à partir de 3 ans, sans réservation.

Jeudi 3 novembre - 10h30

Atelier créatif : dessine tes personnages de Manga avec Will, pour les 8 à 15 ans, SUR RÉSERVATION.

Vendredi 4 novembre - 10h

Le petit ciné des vacances, à partir de 5 ans, sans réservation.

Samedi 5 novembre - 16h

Renseignements : médiathèque (voir #Contacts)

Vendredi 21 octobre RÉUNION DE QUARTIER À VIROY

Rencontrez le maire et ses adjoints. 20h / Salle du restaurant scolaire

Samedi 29 octobre
LOTO - J3 SPORTS BASKET
Renseignements : 06 32 04 43 63
20h / Espace Jean-Vilar

Mercredi 28 et jeudi 29 septembre - Salle des Terres-Blanches

BOURSE AUX VÊTEMENTS

Dépôt des articles lundi 26 septembre de 14h à 18h et mardi 27 de 9h à 12h. Vente mercredi 28 de 9h à 18h et jeudi 29 de 9h à 11h. Renseignements : 06 27 22 09 87.

OCTOBRE

Vendredi 7 octobre
CONFÉRENCE : PRÉSENTATION DES TROUBLES DYS PAR L'EPE 45 [LE MOIS DYS]

À partir de 15 ans, sans réservation. 20h / Médiathèque



Samedi 8 octobre
CINÉ MÔMES - CYCLE

"Y A UN LOUP !"

À partir de 3 ans, sans réservation. 17h / Médiathèque

LOTO - FOOT PARTENAIRE

Renseignements : 06 77 30 23 34
20h30 / Espace Jean-Vilar

Vendredi 14 octobre
LES VENDREDIS CINÉ - CYCLE "LE CINÉMA CRÉA LA FEMME"

À partir de 15 ans, sans réservation. 20h / Médiathèque

Samedi 15 octobre
LES PETITS-DÉJEUNERS DES PARENTS

À partir de 15 ans, SUR RÉSERVATION. 10h / Médiathèque

Samedi 15 octobre
SPECTACLE : LE KAFTAN D'AMOUR ET AUTRES CONTES, PAR HAMED BOUZZINE

Qu'est-ce qu'un Kaftan el-Houb el-Aloua, un kaftan d'amour tacheté de passion ? Comment le rossignol reprend-il sa liberté ? Qu'a le moineau qui rend jaloux le roi ? À travers ses contes, Ahmed Bouzzine nous plonge au cœur du Maroc, de sa poésie et de ses couleurs. À partir de 10 ans, SUR RÉSERVATION.

18h / Médiathèque

Dimanche 16 octobre
REPAS D'AUTOMNE

Réserve aux aînés de 65 ans et plus. Inscriptions 02 38 28 76 56 / 60. 12h / Espace Jean-Vilar

#CONCERT

LES VENDREDIS DE L'ORGUE

Tous les vendredis
hors vacances scolaires
à 18h à l'église Saint-Martin



#CONTACTS

CENTRE D'ART CONTEMPORAIN LES TANNERIES

Tél. 02 38 85 28 50

Mail. contact-tanneries@amilly45.fr

Web. www.lestanneries.fr

ÉCOLE D'ART

Tél. 02 38 85 28 50

Mail. contactecoleart@amilly45.fr

ÉCOLE DE MUSIQUE

Tél. 02 38 85 03 34

Mail. ecolemusique@amilly45.fr

ESPACE JEAN-VILAR

Tél. 02 38 85 81 96

Mail. ejv@amilly45.fr

ÉVÉNEMENTIEL

RELATIONS EUROPÉENNES

Tél. 02 38 28 76 36

Mail. evenementiel-relations-europennes@amilly45.fr

LUDOTHÈQUE

Tél. 02 38 28 76 75

Mail. ludotheque@amilly45.fr

MÉDIATHÈQUE

Tél. 02 38 90 09 55

Mail. mediatheque.amilly@agorame.fr

VIE CULTURELLE

Tél. 02 38 28 76 22

Mail. vie-culturelle@amilly45.fr

 **VIVRE AMILLY**

 **SAISON MUSICALE - AMILLY**

#EXPOSITION

Les Tanneries - Centre d'art contemporain SAISON #7



Samedi 8 octobre entre 14h30 et 20h30 inauguration de la nouvelle saison artistique (la 7^e) et officialisation grand public de la labellisation.

#CONCERT



LA PALATINE

**Dimanche 16 octobre
18h à l'Église Saint-Martin**

Il n'y a pas d'amour heureux (Monteverdi, Mazzocchi, Merula...)

La Palatine est un ensemble baroque réunissant quatre jeunes musiciens sous la figure pétillante de la Princesse Palatine, belle-sœur de Louis XIV. Dirigé par Marie Théoleyre et Guillaume Haldenwang, il a à cœur de toucher directement le public par les couleurs et l'expressivité de ses interprétations. Son répertoire

très varié est centré sur la musique du XVII^e siècle français et italien. Le croisement des arts est au centre de ses préoccupations. C'est pourquoi La Palatine conçoit ses concerts comme de véritables spectacles, pleins de vie, d'audace et de poésie.

Réservations à l'Espace Jean-Vilar
(voir #Contacts)

1. Mon chien

- Un chien est considéré comme divagant s'il est éloigné de plus de 100 mètres de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable. Le Code de la route, qui définit les conditions de circulation des animaux, prévoit une contravention de 22 €. *Article R412-44*
- Ne pas ramasser les déjections de son animal fait désormais encourir à son propriétaire une amende de 68 €. *Article R633-6 du Code pénal.*

2. Le bruit

Par arrêté municipal, il est interdit d'utiliser des engins équipés de moteurs bruyants tels que tondeuse, motoculteur ou tronçonneuse en dehors des créneaux horaires autorisés.

Créneaux autorisés :

- Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h
- Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Le dimanche de 10h à 12h

3. Le feu

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit toute l'année dans le département du Loiret par l'arrêté préfectoral du 9 juin 2017.

Les déchets verts peuvent être apportés à la déchèterie d'Amilly, route de Paucourt, du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h45 à 17h. Gratuit pour les particuliers.

4. La trottinette électrique

INTERDIT

- Aux moins de 12 ans (amende 135 €)
- À tout passager (amende 35 €)
- Le port d'un casque audio, d'écouteurs, d'un téléphone (amende 135 €)
- Une vitesse supérieure à 25 km/h (amende 1 500 €)
- Circuler sur les trottoirs (amende 135 €)

OBLIGATOIRE

- Une assurance (amende minimum 500 €)
- Ces équipements : un éclairage avant/arrière, des dispositifs rétro réfléchissants, un gilet rétro réfléchissant de nuit ou par mauvais temps, un avertisseur sonore, des freins (amende : 11€). Le casque n'est pas obligatoire mais fortement conseillé !

Bien vivre ensemble : quelques règles

5. L'eau

L'ensemble de la commune est placé jusqu'au 30 novembre, par arrêté préfectoral, en état de vigilance. Les habitants sont invités à faire preuve de civisme en économisant la ressource en eau. Attention, le secteur sud-ouest (bassin du Vernisson) est en état de crise : il est interdit d'arroser (sauf les potagers entre 20h et 8h) ou de remplir les piscines privées. Les contrevenants s'exposent à une amende de 1 500 € minimum.

6. Les STOP

Un panneau STOP indique que le conducteur doit marquer un temps d'arrêt à la limite de la chaussée abordée. Les roues du véhicule doivent alors cesser leur mouvement pendant plusieurs secondes afin de bien marquer l'arrêt. En cas de non-respect, le Code de la route prévoit une amende de 135 € et un retrait de 4 points. *Article R415-6*

Réunion de quartier à Viroy

Les réunions de quartier reprennent. Les habitants du quartier Viroy désireux de rencontrer le maire et ses adjoints sont invités à se réunir le **21 octobre à 20h** au nouveau restaurant scolaire. Accès par la rue de Lorraine, parking dans l'angle de la rue, accès au restaurant via deux portails.

Ils se sont redit oui 60 ans après

Le 4 juin dernier, Marguerite et Bernard Rajkowski ont célébré leurs Noces de Diamant, entourés de leurs enfants, petits-enfants et nombreux amis. Maison Saint-Loup, le maire d'Amilly et son adjointe Françoise Bedu ont rappelé la vie bien remplie des deux retraités très investis dans le monde associatif. Ces Amillois depuis 50 ans s'étaient dit oui pour la première fois le 20 janvier 1962 à Saint-Maurice-sur-Aveyron.



Pensez au conciliateur de justice !



Vous avez un litige avec votre voisin, un commerçant, votre bailleur... ? Faites appel gratuitement et en toute confidentialité à un conciliateur de justice. La conciliation permet de trouver une solution amiable pour régler un différend. Bruno Routens, auxiliaire de justice assermenté et bénévole, vous reçoit sur rendez-vous à la Maison Taraud (Maison des associations) le 2^e jeudi de chaque mois.

> Contact : 06 60 98 29 41 ou bruno.routens@conciliateurdejustice.fr



BIEN-ÊTRE

Les Althaea sous les

Depuis le 30 juin et jusque mi-septembre, la maison de retraite des Althaea Palmiers, sable blanc... sous ce décor de carte postale, un très beau r

En plein cœur d'Amilly, les abords de la résidence offrent une ambiance délicieusement mers du Sud. Cette opération Althaea plage, c'est son directeur Léonard Poullot et sa dynamique équipe qui l'ont imaginée et concrétisée avec le soutien des services de la ville. Léonard Poullot, directeur de cet EHPAD géré par l'association Amiville qui compte 80 résidents, raconte : *"Tout est parti de l'effet post-Covid et d'une idée de soirée 'plage' qui, grâce à une belle émulation, à Monsieur le maire d'Amilly et à tout un réseau d'entraide, s'est transformée très rapidement en projet pour tout l'été."*

Karelle Boussellier, cadre de direction, énumère : *"Nous avons commandé 11 tonnes de sable fin à notre jardinier et acheté quelques transats et une grande tente de type berbère. La mairie nous a prêté trois grands palmiers de ses espaces verts et des brumisateurs. Nous avons aussi emprunté au club de tennis une chaise d'arbitre qui ressemble à celle des maîtres-nageurs (sans la piscine!). C'est vraiment une belle collaboration pour le bien-être de nos résidents !"*

Autre contribution : une fresque tropicale créée spécialement pour l'occasion par Marion Beaumé, qui avait réalisé un service civique au sein de l'établissement et dont le talent artistique n'avait pas échappé à l'équipe.

Un goût de liberté

Le 11 août au matin, onze petits du Multi-accueil de la Maison de la petite enfance, à 200 mètres des Althaea, sont venus profiter de la plage sous le regard attendri de quelques résidents assis à l'ombre de la tente. Charles savoure cette ambiance qui lui évoque *"la liberté"*. Raymonde, 96 ans, en prenant la pose pour la photo rit de montrer ses genoux. On est à la plage !

Michèle Bourgeois, directrice du Multi-accueil, apprécie cette opportunité de déplacement initiée par Adeline Berthault, responsable de la Maison de la petite enfance. *"C'est une organisation de venir à pied ici car il faut mobiliser une encadrante pour deux enfants, mais ça vaut vraiment la peine, les petits ont pris rapidement leurs marques et jouent calmement, ils sont ravis !"*



tropiques

Althaea vit pleinement à l'heure d'été. Réseau d'entraide.

Les aînés aussi, qui les regardent s'amuser pieds nus sur le sable avec les jeux de la ludothèque voisine.

Une satisfaction partagée par toute l'équipe des Althaea, "ça a décomplexé les initiatives, débridé les imaginations, se réjouit Léonard Pouillot. Nous avons pleins de projets !" Cerise sur le gâteau pour les résidents, un triporteur acquis grâce à une subvention de l'État permet d'emmener facilement en promenade ou faire des courses celles et ceux qui le souhaitent. Décidément un goût de liberté dans la chaleur de l'été !



Fragments de vie d'un naturaliste



PASSIONS

L'Amillois Philippe Doré est un naturaliste autodidacte. Dans son roman *Fragments de vies en forêt du Chien de Montargis*, il réunit ses trois passions : la forêt, l'histoire et le goût des mots.

Philippe Doré pratique l'affût en forêt. Spécialiste des oiseaux, des mammifères et des batraciens, équipé d'une bonne paire de jumelles et d'une lunette terrestre, il part régulièrement observer la faune dans son habitat naturel. Ces heures de camouflage immobile - où "emmitouflé dans sa patience, il écoute et espère", lit-on dans les premières lignes de son livre - lui apportent "la sérénité"; "l'observation du vivant est passionnante", confie-t-il. En dehors de son travail chez Sanofi où il est technicien de production, ce natif de Montargis explore, avec un petit groupe d'amis fidèles, des forêts primaires sur les cinq continents et écrit toutes ses observations dans des cahiers depuis le 1^{er} février 1985 ! Ses notes sur l'ours de Slovénie l'ont ainsi mené à faire paraître un premier livre en 2016*.

Une écriture ciselée

Son nouvel ouvrage est un roman qui se déroule au cœur du Gâtinais, en forêt de Montargis, où il fait le récit imaginaire, entre 1755 et 2003, de différents épisodes de la vie des Raquin, forestiers de père en fils. À l'ombre des futaies, les passions humaines se mêlent aux grands épisodes de l'Histoire dans une

écriture ciselée ; des personnages bien réels sont aussi convoqués dans cette fresque où la nature sauvage est décrite dans tous ses bruissements et son prégnant mystère. En plus de sa passion pour l'histoire, Philippe Doré y partage les impressions profondes que lui procure la nature. Son personnage Gabriel n'est d'ailleurs pas sans rappeler notre naturaliste amillois : "[la forêt de Montargis], Gabriel la lit, la vit, la respire en solitaire". Et l'écriture lui permet de "se replonger dans la forêt du XVIII^e", qui n'était pas encore livrée à la sylviculture...

Fragments de vies en forêt du Chien de Montargis, Vêrone Editions, Paris. En vente dans les librairies montargoises et sur internet.

* *Brèves histoires d'ours et autres bêtes en Slovénie* (L'Harmattan)



HÉLOÏSE PIERRE-EMMANUEL

NATURE

Amilloise depuis 2021, elle enseigne à l'école d'art municipale et développe parallèlement sa pratique artistique. En juillet, au Grenier à sel de Châtillon-Coligny, Héloïse a exposé des dessins au fusain d'une remarquable sensibilité. Nous l'y avons rencontrée.

Lumière.

Formée à l'École supérieure des arts décoratifs de Strasbourg (Haute école des arts du Rhin), Héloïse Pierre-Emmanuel assure avoir appris davantage dans les ateliers de quartier qu'elle fréquentait adolescente à Paris. Notamment cette technique du fusain où, à partir d'un fond entièrement noirci, elle "fait monter la lumière à la gomme". Un peu comme "l'invisible vient éclairer de l'intérieur le visible" glisse-t-elle en référence à Merleau-Ponty.

Souffle.

La nature est sa première source d'inspiration, "elle est inégalable dans ses inventions, dans la constance avec laquelle elle crée et se renouvelle, elle est la preuve évidente du don constant", dit-elle. Ce rapport charnel qu'elle entretient avec la nature - et particulièrement celle du Loiret -, on le ressent fortement dans les dessins au fusain d'arbres de l'Arboretum présentés en juillet au Grenier à sel de Châtillon-Coligny. Pétrie de littérature, l'artiste a intitulé son exposition "La Chambre incréée", qui est cette autre face du visible décrite par Rainer Maria Rilke, "le souffle que le visible aurait dans son dos". C'est au cours d'une résidence d'artiste à Nogent-sur-Vernisson qu'elle s'est immergée dans la collection d'arbres de l'Arboretum, avant d'y revenir en 2022. Et ses dessins en clairs-obscurs sont bel et bien traversés par un souffle mystérieux.

Influence.

Son patronyme, Pierre-Emmanuel, vient du pseudonyme que s'était donné son grand-père pendant la Résistance, Pierre Emmanuel (qui évoquait pour lui "l'esprit dans la matière"), et qu'il a gardé en tant que poète, écrivain et journaliste. D'une certaine façon, ce nom légué à Héloïse infuse dans sa pratique artistique. Elle se passionne aussi pour les estampes japonaises et la peinture chinoise ancienne, créées comme "hors du monde".

Transmission.

Tout ce qu'elle doit aux ateliers de son adolescence, Héloïse Pierre-Emmanuel souhaite le transmettre à son tour. Notamment aux enfants et adolescents qui suivent ses cours au centre d'art. Elle y est attentive aux envies des participants, mais elle souhaite aussi développer les techniques qui lui tiennent à cœur, comme ce fusain "qui grince et salit" mais aux effets si soyeux et profonds. Les cours reprennent le 13 septembre et il est bien sûr encore possible de s'inscrire !

> **Contacts :** École d'art : 234, rue des Ponts - 02 38 85 28 50
 contactecoleart@amilly45.fr / www.lestanneries.fr
 Site de l'artiste : <https://heloise.pe>

TRAVAUX

L'école du Clos-Vinot rénovée pas à pas

La rénovation complète des bâtiments se poursuit. L'enjeu : planifier les travaux en s'appuyant sur l'alternance des vacances et des périodes de cours, et gêner le moins possible les élèves et leurs enseignants.

Sur les 13 000 m² de la rue Frédéric-Chopin, c'est au tour du bâtiment des grands (ou bâtiment C) d'être rénové. La période estivale a permis de réaliser les travaux les plus lourds : le désamiantage. Pendant les grandes vacances, dans le bâtiment déserté, les ouvriers spécialisés ont déossé la toiture, enlevé la laine de verre et retiré les sols à tous les niveaux pour éliminer la moindre particule d'amiante. Les mesures de la qualité de l'air par un organisme certifié ont ensuite permis de procéder au démontage des radiateurs, des faux plafonds, des menuiseries... pour faire table rase et attaquer la rénovation à proprement parler. L'objectif - sauf imprévu - est de terminer cette rénovation courant février 2023 pour un réaménagement des classes pendant les vacances.

Pour l'heure, les cours moyens se sont

installés dans les classes fraîchement rénovées des cours élémentaires (bâtiment B) qui, eux, restent dans les locaux du futur accueil périscolaire. Un chantier à tiroirs avec lequel doivent composer l'ensemble des intervenants et élèves. Les travaux sur le bâtiment des "petits" (A), qui accueille actuellement les 3 classes de CP mais aussi la garderie et la bibliothèque, pourraient commencer aux vacances de printemps. À suivre !

Effectifs

Le groupe scolaire du Clos-Vinot accueille environ 500 élèves : 350 sur le site du 255, rue Frédéric-Chopin, du CP au CM2 (14 classes et un institut médico-éducatif) ; 150 en maternelle (6 classes), au 81, rue Rouget-de-Lisle.

CALENDRIER

Phase 1

Bâtiment administratif, *livré*

Phase 2

Bâtiment B, *livré*

Phase 3

Bâtiment C, *en cours*,
objectif de livraison fin 1^{er} trim. 2023

Phase 4

Bâtiment A, *à venir*,
objectif de livraison début 2024

**MONTANT TOTAL DES TRAVAUX :
PLUS DE 4 MILLIONS D'EUROS HT**

UN NOUVEAU STAND DE TIR EN 2023

Le stand de tir en cours de construction pour le compte de l'Agglomération Montargoise derrière le Dojo devrait être achevé à la fin du 1^{er} trimestre 2023. Cet équipement

financé par l'AME, le Département et la Région remplacera le stand préfabriqué du Clos-Vinot, dont la démolition pourrait être envisagée à l'été 2023.



Le CHAM et son écosystème dédié à la santé

Le site principal du Centre hospitalier de l'Agglomération Montargoise (CHAM), à Amilly, n'accueille pas que l'hôpital. Même s'il est le navire amiral sur quelque 27 hectares dédiés à la santé, une flottille de structures privées ou publiques l'entourent et constituent un véritable écosystème public-privé au service des patients.

Jean-Luc Davigo, directeur du CHAM depuis septembre 2019, relève "une bonne coopération public-privé sur le plateau d'Amilly, au cœur de l'Agglomération Montargoise". Un coup d'œil au plan de masse du site immense du 658, de la rue des Bourgoins suffit à constater la variété des partenaires privés et leur complémentarité, à la fois entre eux et avec l'hôpital.



Ainsi, cinq structures privées sont établies autour du centre hospitalier et en sont partenaires :

- **Le centre de néphrologie B. Braun** - Ce centre de dialyse prend en charge les patients insuffisants rénaux. Entièrement neuf, le bâtiment a été conçu spécifiquement pour son activité de dialyse et de consultations externes.
- **Le centre d'imagerie Imega** - Ce centre flambant neuf a ouvert ses portes en septembre 2021 et partage notamment ses deux IRM avec l'hôpital.
- **Le centre de radiothérapie et d'oncologie Louis-Gray** - Le centre dispose d'un plateau technique de dernière génération doté de technologies de pointe permettant de délivrer des traitements innovants de radiothérapie. Les traitements de chimiothérapie sont réalisés en collaboration avec le CHAM.
- **LADAPT Loiret** - Association loi 1901 reconnue d'utilité publique, ce centre est spécialisé dans les affections neurologiques et de l'appareil locomoteur. Il peut accueillir 98 patients en hospitalisation complète et dispose de 20 places en hospitalisation de jour. Établissement d'excellence, il est le seul des 109 structures gérées par LADAPT à disposer d'un laboratoire d'analyse quantifiée de la marche, qui permet d'identifier et comprendre finement les problèmes de marche, et de déterminer la conduite appropriée pour les corriger ou en diminuer les conséquences.
- **Médecine nucléaire & TEP Scan** - Ce centre d'imagerie médicale utilise les propriétés de la radioactivité à des fins de diagnostic et de traitement des pathologies affectant des organes ou des tissus. Il est complémentaire de la radiologie, de l'échographie ou de l'IRM.

LES PROJETS

- **Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) et Institut de formation d'aide-soignant (IFAS)** de l'Agglomération montargoise. De nouveaux locaux seront construits, non loin des urgences et des bâtiments administratifs. Ils remplaceront ceux du site de Châlette. Objectif d'ouverture : septembre 2025.
- **Maison de santé pluriprofessionnelle (MSP)**. Cette structure portée par la Ville d'Amilly, avec les collectivités territoriales, l'État et les professionnels de santé, agira en complémentarité avec le CHAM et le soulagera notamment des soins non programmés de jour. Objectif d'ouverture : 2025.

BON À SAVOIR

Le CHAM accueille une Maison médicale de garde ouverte du lundi au vendredi entre 20h et minuit, le samedi de 14h à minuit et le dimanche de 8h à minuit. S'y relaient des médecins de ville auprès de qui sont orientés les patients se présentant aux Urgences et qui ne nécessitent pas de prise en charge d'urgence.

Les chiffres clés du CHAM (2021)

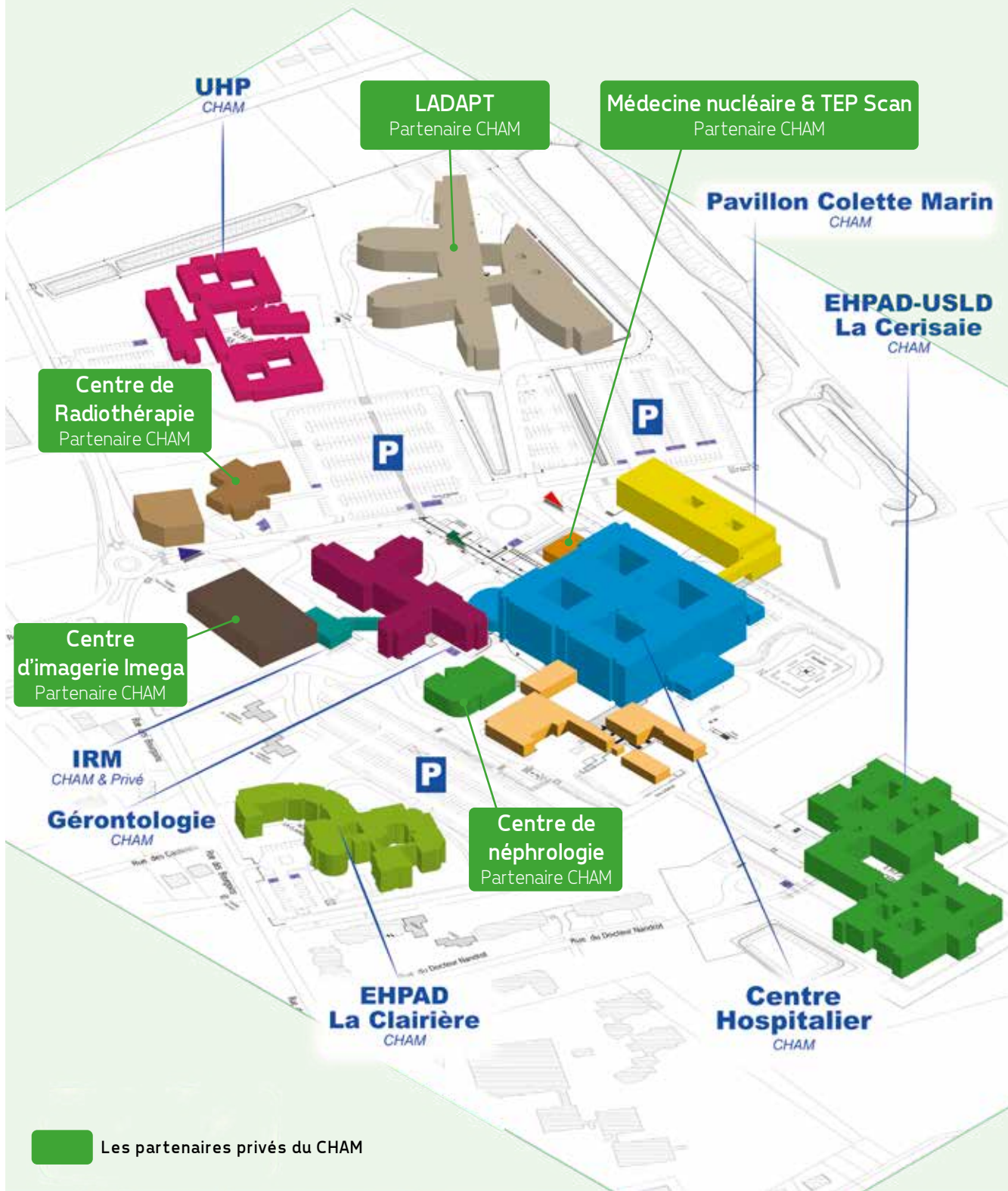
877 lits et places (capacité totale d'accueil et de soin)
 Plus de **60 000** passages aux urgences (prévues pour 15 000)
1 230 naissances
2 000 salariés (1 800 ETP - équivalents temps plein)
 Dont :
 153 praticiens médicaux et internes (ETP)
 1 282 personnels soignants et médico-techniques (ETP)
160 millions d'euros de dépenses

“ Je me réjouis du développement de toutes ces structures de soins autour du CHAM. Nous avons la chance d'avoir l'espace pour les accueillir. Ce n'est que cohérence et bon sens pour apporter une offre de soins complète et de qualité dans l'agglomération. Et avec ma double casquette d'adjointe au maire à Amilly et de présidente du Conseil de surveillance de l'hôpital, je soutiens bien sûr le projet de Maison de santé pluridisciplinaire porté par la Ville, qui répond à une forte attente de la population et viendra désengorger les Urgences. ”



Marie-Laure Carnezat,
présidente du Conseil de surveillance du CHAM

LE SITE PRINCIPAL DU CHAM



À l'heure d'imprimer le magazine Espaces, les élus de la liste "Amilly Horizon 2030" ne nous avaient pas fait parvenir leur tribune.



Christian Daunay,
Commission :
Affaires sociales / Petite Enfance

Courrier à adresser en mairie
> christian.daunay@amilly45.fr



Daniel Beaulier,
Commissions :
Éducation / Enfance
Sports / Jeunesse

Courrier à adresser en mairie
> daniel.beaulier@amilly45.fr



Grégory Gaboret,
Commission :
Finances

Courrier à adresser en mairie
> gregory.gaboret@amilly45.fr



Stéphanie Plichon,
Commissions :
Vie culturelle / Relations
européennes / Communication
Développement durable / Mobilité
Travaux / Aménagement
du territoire / Commande publique

Courrier à adresser en mairie
> stephanie.plichon@amilly45.fr

Extrait du règlement intérieur du Conseil Municipal (article 35) voté lors de la séance du 22 octobre 2014 "Le Maire, en tant que Directeur de la publication, ne saurait contrôler le contenu des articles publiés qui n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs" (CE, 7 mai 2012, élections cantonales de Saint Cloud, n° 353536). Les textes sont placés sous l'entière liberté et responsabilité de leurs auteurs, mais les attaques et mentions diffamatoires, injurieuses ou discriminatoires ne sont pas admises."

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

Neyla HAMANI, Tiana OSSOUE, Alexis PIANTONI, Lohan JAZAT, Léandre CHANTEREAU, Livia VIVES, Niya JOAMÁÍ, Alyssia LACHOUQUE GAUDON, Matéo MASSET, Elana LEBEAU, Yaqoub LOUATRI, Lou L'HELGOUAL'CH, Yousra ZAID,

MARIAGES :

Jérôme FOURNIER et Déborah HUTSEBAUT
Arnaud AUBRY et Christèle DUPUIS
Cédric CHENOT et Aurélie JEGOU
Morgan BÉJANOFF et Jessica DEHERSE MAEKER
Gaëtan DEMEULENAERE et Stéphanie DOUHARD
Daniel THOMAS et Jacqueline KLOMSKI
Norbert JUPIN et Adelaida PLATERO Y CATENA

DÉCÈS :

Colette GUILLEMIN veuve CHATEAU, Marius PIVOTEAU, Pierre DE LA PLACE, Madeleine DUMAS veuve REY, Fabien TCHABOURINE, Daniel GRANCHER, Blanche LINDENNER veuve CARDENNE, Muguette DESBOIS, Fernande PIONNIER veuve FORMELLI, Colette CHERON, Jacques NAUDIN, Lucienne CLÉZARDIN veuve TALLEMET, Jean BESLÉ, Hélène BARNIER veuve LAGARDE, Thierry BUQUEN, Fernand GABIN, Yvette PHÉLIZOT veuve BLANDENET, Liliane BARROT veuve GAUCHER, Muguette TRIMOUILLE veuve MICHAL, Samuel CHAUCHEAU, Joaquim da SILVA MAGALHAES, Michèle DUBOIS, Jack CHARDONNEAU, Yvon THUILLIER, Maria DOS ANJOS veuve LOPES PINHEIRO, Claude BOUCLY, Alain MANESSE, Gloria OLIVIA, Guy GARREAU, Simone BONICHON veuve BRECY, Micheline PALITCHEFF veuve CAMPANAUD, Marcelle BERTRAND veuve DANCARVILLE, Lydie RONZA veuve FLORIMONT, Max GAGNEUX, Maurice PINGOT, André DOGER, Paul LATYCHKO, Paule VERDOUX née MULLER, Jeannine KINT épouse BLOT, Marcel FORCIOLI, Raymonde GRESPIER veuve PAROU, Jacqueline TOUVRON, Luciano DELL'AGNESE, Dominique TESSIER ép. MICHEL, Gérald SULLIVAN, Jacqueline TRANCHANT veuve DUVAL, Yvon BOZIER, Marcelle GELLÉ, Robert DROUIN, Pierre TAÏEB, Rose CARPENTIER, Maurice THIERRY, Claude GAUCHY, Irène WALCZAK, Nicole HAELTERS veuve SÉJOURNÉ, Patrice BARONA, Bernadette ROY épouse AUDIER, Victor PESSOA MARTINHO, Jacqueline RENAudeau épouse FURRER, Gérard GUÉRIN.

ESPACES *Le magazine de la ville d'Amilly*

Directeur de la publication : Gérard Dupaty - Responsable de la rédaction : Marie-Laure Carnezat - Rédaction : Sophie Pecquet
Réalisation : service Communication - communication@amilly45.fr - Tél. 02 38 28 76 25 - Site internet de la ville : amilly.com
Crédits photos : service Communication, sauf mention contraire - Icônes : Flaticon

Pour toutes vos suggestions, merci d'adresser un mail à communication@amilly45.fr

Imprimé en France sur papier recyclé et certifié FSC : Imprimerie Leloup

**AMILLY
ESPACE JEAN-VILAR**

FORUM DES ASSOCIATIONS

SPORTIVES & CULTURELLES

11 SEPTEMBRE

10H - 18H

Amilly
Ville des Arts



La maison Pautre préservée

Cette petite maison située à l'angle du chemin Saint-Loup face à la poste est le dernier vestige de la ferme du bourg. La commune avait obligation de la préserver en raison de son intérêt patrimonial. D'importants travaux soumis aux architectes des Bâtiments de France lui ont ainsi redonné belle figure. Elle a été baptisée du nom de la famille Pautre qui habitait la ferme. Mme Lemoine, née Pautre, se souvient : *"Nous sommes arrivés à l'automne 1960, j'avais une quinzaine d'années et je me rappelle encore la première nuit, à côté de l'écurie ! En face de notre habitation, à l'étage de cette petite maison vivait une famille polonaise. Au rez-de-chaussée, ma mère a installé un tank à lait pour vendre le lait de nos vaches deux fois par jour. Il y avait aussi un four à pain à l'extérieur !"*



Avant (février 2016).



Après (août 2022)

RegArts

Mais quelle est donc cette structure érigée près de l'étang dans le parc des Terres-Blanches ? C'est l'œuvre de l'artiste colombien Daniel Otero Torres, inspirée des constructions des Indiens Emberá qui leur permettent de récupérer l'eau de pluie. Fruit d'un partenariat avec le Centre national des arts plastiques, elle fait écho à la problématique de raréfaction des ressources. Début août, un atelier d'art organisé par les Tanneries avec la Maison des jeunes a permis à 8 adolescents enthousiastes de décliner ce principe de la récupération dans la conception d'abris.



#MonAmilly



Un coin de nature au printemps, rue des Pohuts (quartier des Goths), par Véronique Ottmann.

Donnez-nous à voir votre Amilly ! Vous appréciez un détail architectural, un décor naturel remarquable ? Publiez votre photo sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook) avec le hashtag #MonAmilly ou envoyez-la à communication@amilly45.fr. Vous la retrouverez peut-être dans un prochain numéro de votre magazine municipal Espaces !